

12 Mars 2013



MAIRIE
DE
GRÉZAC

Direction Régionale de l'Environnement
De l'Aménagement et du Logement

13 MARS 2013

Le Maire de Grézac

COURRIER ARRIVEE

A

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT DE POITOU
CHARENTES
15 Rue Arthur Ranc
BP 60539
86020 POITIERS

Objet : Révision simplifiée du PLU
Demande d'examen

Monsieur,

La commune de Grézac conduit actuellement une procédure de Révision Simplifiée de son PLU afin d'inscrire à son plan de zonage une demande d'extension d'exploitation de carrière.
Le document ci-joint décrit précisément le projet en reprenant notamment un certain nombre d'informations issu de l'étude d'impact dont fait l'objet ce projet.

Conformément à l'article R 121-15 du code de l'urbanisme, la commune opère par la présente une demande d'examen au cas par cas relatif à ce projet auprès de vos services.

Dans l'attente de vous lire,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire
Bernard POURPOINT



PJ : 1 dossier